

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE TOGOLAISE

CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA
ET LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

Travail - Liberté - Patrie



**REALISATION D'UNE ETUDE POUR LA PRODUCTION DE DONNEES
FACTUELLES SUR LE PROFIL DE VULNERABILITE DES PERSONNES VIVANT
AVEC OU AFFECTEES PAR LE VIH/TB, LA COUVERTURE D'ACCES DES
PERSONNES EN SITUATION DE VULNERABILITE AUX SERVICES DE
PROTECTION SOCIALE, ET LE COSTING DE LEUR INTEGRATION DANS UN
PROGRAMME NATIONAL DE PROTECTION SOCIALE.**

TERMES DE REFERENCE DES CONSULTANTS

MAI 2022



ONUSIDA

unicef 
pour chaque enfant



1. Contexte

L'équipe conjointe VIH du Système de Nations Unies sous l'égide de l'ONUSIDA a bénéficié d'une allocation financière pour le compte de l'enveloppe pays 2022 pour accompagner le pays dans la réalisation d'une étude pour la production de données factuelles sur l'accessibilité aux services des programmes de protection sociale existants des couches vulnérables de PVVIH, de patients TB, de populations clés et de personnes à risque d'infection au VIH et à la TB. Les instances de lutte contre le VIH et la Tuberculose sont a priori concernées par ladite étude qui consistera à :

- Réaliser une étude pour la production de données factuelles sur le profil des personnes vivant avec le VIH/TB selon leur vulnérabilité, la couverture d'accès des PVVIH/TB vulnérables aux services de protection sociale et le costing de leur intégration dans un programme de Protection Sociale ;
- Conduire le plaidoyer pour la prise en compte du VIH/TB dans les programmes nationaux de protection sociale et pour une meilleure intégration dans le Plan Stratégique National sur le Sida et dans les propositions de financement.

Pour ce faire, il a été mis en place un comité de pilotage chargé de coordonner l'ensemble du processus de l'étude. Le CNLS avec l'appui de l'équipe conjointe VIH, se propose de solliciter les services d'une équipe de deux consultants nationaux constituée d'un consultant spécialiste de la protection sociale et un consultant spécialiste santé/nutrition pour conduire cette étude au Togo.

Les présents termes de référence sont élaborés pour préciser davantage les missions, les profils et qualifications souhaités des consultants.

2. Objectifs et résultats attendus de l'étude.

2.1. Objectif général

La présente étude a pour objectif général de produire de données factuelles sur le profil des personnes vivant avec le VIH/TB selon leur vulnérabilité, la couverture d'accès des PVVIH/TB vulnérables aux services de protection sociale et le costing de leur intégration dans un programme de Protection Sociale..

2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, elle vise à :

- Caractériser les profils des couches vulnérables de PVVIH et patients TB, de populations clés et de personnes à risque d'infection au VIH /TB ayant besoin d'une protection sociale à caractère non contributif dans les régions Maritime et Plateaux à forte prévalence du VIH ;
- Déterminer les effectifs/nombres par région, par préfecture et par catégorie de couche vulnérable des PVVIH et patients TB, les populations clés et les personnes à risque d'infection au VIH /TB vulnérables ayant besoin d'une protection sociale à caractère non contributif ;



- Déterminer les proportions par région, par préfecture et par catégorie de couche vulnérable de PVVIH et patients TB, de populations clés et de personnes à risque d'infection au VIH /TB ayant effectivement accès aux services de protection sociale à caractère non contributif ;
- Identifier les gaps à combler ;
- Faire le costing de l'intégration des PVVIH/TB vulnérables à un programme national de protection sociale à caractère non contributif existant.

2.3. Résultats attendus :

- Les profils des couches vulnérables de PVVIH et patients TB, de populations clés et de personnes à risque d'infection au VIH /TB ayant besoin d'une protection sociale à caractère non contributif dans les régions Maritime et Plateaux à forte prévalence du VIH sont déterminés ;
- Les effectifs/nombres par région, par préfecture et par catégorie de couche vulnérable des PVVIH et patients TB, les populations clés et les personnes à risque d'infection au VIH /TB vulnérables ayant réellement besoin d'une protection sociale à caractère non contributif sont connus ;
- Les proportions par région, par préfecture et par catégorie de couche vulnérable de PVVIH et patients TB, de populations clés et de personnes à risque d'infection au VIH /TB ayant effectivement accès aux services de protection sociale à caractère non contributif sont connus ;
- Les gaps à combler sont identifiés ;
- Le costing de l'intégration des PVVIH/TB vulnérables à un programme national de protection sociale à caractère non contributif existant est fait et partagé.

3. Mission et approche méthodologique de la consultation

3.1 Mission

Sous la supervision et l'accompagnement du comité de pilotage, l'équipe des consultants sera chargée de l'exécution des activités suivantes :

- L'élaboration et la présentation de la méthodologie et du calendrier d'exécution de l'étude lors d'un atelier de cadrage avec le comité de pilotage pour s'accorder sur la démarche et les différents livrables attendus ;
- L'élaboration des outils de collecte et d'analyse des données
- La collecte des données,
- L'analyse des données collectées
- L'organisation et l'animation de l'atelier national de validation avec l'ensemble des acteurs en charge du VIH/TB et de la protection sociale élargis aux partenaires techniques et financiers ;
- L'élaboration du rapport provisoire et du rapport final de l'étude ;
- L'élaboration d'un document de plaidoyer pour la prise en compte du VIH/TB dans les programmes nationaux de protection sociale et pour une meilleure intégration dans le Plan Stratégique National sur le Sida et dans les propositions de financement.

3.2. Méthodologie

Les consultants élaboreront les outils et les guides nécessaires à la conduite de cette étude. L'approche de travail sera participative et inclusive afin de permettre la prise en compte simultanée de tous les aspects et les objectifs à atteindre par l'étude.

Les conditions de travail tiendront compte des mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19 édictées par le gouvernement. Les mesures de distanciation seront primordiales lors des consultations individuelles avec les parties prenantes et autres acteurs en charge de la protection sociale et la collecte des données.

De même, le comité de pilotage privilégiera les réunions virtuelles pour la tenue de ses sessions. Des réunions en présentiel ne seront organisées que lorsque les conditions l'exigent et le permettent. Ainsi, l'atelier national de validation du rapport final se tiendront en présentiel dans le respect des mesures de lutte contre la Covid19 en vigueur, notamment la limitation du nombre de personnes aux ateliers et de distanciation sociale.

Le processus de la réalisation de l'étude comprendra cinq étapes :

➤ Réunion de cadrage

Sous le leadership du président du comité de pilotage, une réunion de cadrage sera organisée avec l'ensemble des acteurs pour s'assurer de la compréhension des TDR par les consultants et s'accorder sur la méthodologie, les orientations sur l'outil de collecte qui sera utilisé.

➤ Développement et validation du questionnaire

Après la tenue de la réunion de cadrage, les consultants élaboreront un questionnaire qui servira d'outils pour la collecte des données sur le terrain. Ce questionnaire sera validé par le comité de pilotage.

➤ Identification et formation des enquêteurs

Les enquêteurs chargés de la collecte des données seront identifiés par le comité de pilotage et seront formés par les consultants sur le questionnaire et la méthodologie de collecte des données nécessaires. Ces enquêteurs doivent avoir une expérience solide dans la collecte des données sur le terrain.

➤ Collecte des données

Les informations sur les profils des couches vulnérables de PVVIH et patients TB, de populations clés, les coûts d'un programme national de protection sociale à caractère non contributif collectés seront analysés par les consultants.

➤ Validation des documents produits

Les rapports et autres documents produits dans le cadre de cette étude seront pré-validés par le comité de pilotage puis validés au cours d'un atelier national de validation.

L'atelier national de validation se déroulera en deux jours avec la participation des différents ministères impliqués, des ONGs et des partenaires techniques et financiers. Une cinquantaine de participants issus des cinq régions économiques du pays et représentant les différents types de programmes de protection sociale identifiés sera conviée.

4. Responsabilités et profils des consultants

Sous la supervision du comité de pilotage, les consultants auront la charge de :

4.1. Tâches communes

- Définir la méthodologie de l'étude et de l'animation de atelier de validation ;
- Adopter les outils de collecte des données et les modules de formation ;
- Présenter la note de cadrage et les outils de collecte des données à la réunion de cadrage ;
- Produire les rapports provisoires et final de l'étude, y compris les recommandations et les stratégies de prise en compte du VIH/TB dans les programmes nationaux de protection sociale et pour une meilleure intégration dans le Plan Stratégique National sur le Sida et dans les propositions de financement ;
- Présenter le rapport provisoire à l'atelier de validation ;
- Préparer une note de plaidoyer pour la prise en compte du VIH/TB dans les programmes nationaux de protection sociale et pour une meilleure intégration dans le Plan Stratégique National sur le Sida et dans les propositions de financement.

4.2. Tâches et profil du consultant protection sociale

4.2.1. Tâches spécifiques du consultant protection sociale :

- Assurer le rôle de chef de mission ;
- Donner les orientations techniques sur le processus de l'étude ;
- Guider les séances d'élaboration des outils de collecte des données ;
- Guider techniquement tout le processus de de l'étude ;
- Faciliter en présentiel l'atelier de validation.

4.2.2. Profil et compétences requises du consultant protection sociale

- Être titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins BAC + 5 ans (Master, DEA/DESS) dans le domaine de la protection sociale, de la santé, des sciences humaines ou autres disciplines apparentées/connexes ;
- Justifier d'au moins 10 ans d'expériences dans le domaine dans le domaine de recherche et de collecte ou de gestion des projets et programme de santé, ou de VIH/TB ou des projets et programme de protection sociale ;
- Avoir un minimum de 5 ans d'expérience dans la coordination et / ou la gestion d'enquêtes quantitatives auprès des ménages.
- Avoir une bonne maîtrise de l'élaboration des outils de collecte des données ;
- Avoir réalisé au moins 03 enquêtes ou études dans le domaine de la protection sociale et/ou de VIH/TB ou des études similaires ;



- Avoir une bonne compréhension des enjeux relatifs au VIH et aux barrières sociales d'accès aux services de protection sociale pour les PVVIH et populations clés
- Disposer de capacités à fournir des analyses et des conseils faisant autorité auprès des décideurs politiques et des gestionnaires de programmes ;
- Avoir une bonne connaissance du système de protection sociale du Togo ;
- Avoir de solides compétences informatiques et forte expertise en analyse statistique (familiarité avec les logiciels de traitement et d'analyse des données) ;
- Avoir une expérience en analyse des données et rédaction de rapport d'enquête
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles, de communication et de négociation ;
- Avoir une maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit. La maîtrise de l'anglais est un atout;
- Être sensible et capable à travailler avec les personnes vivant avec le VIH, y compris les populations clés.

4.3. Tâches et profil du consultant santé/nutrition

4.3.1. Tâches spécifiques du consultant santé/nutrition

- Jouer le rôle d'assistant au chef de mission ;
- Participer en présentiel à la réunion de cadrage,
- Former les enquêteurs pour la collecte des données ;
- Réaliser les concertations et la collecte des données et d'informations sur le terrain ;
- Participer à l'élaboration des rapports provisoires et définitif ainsi que la note plaidoyer ;
- Participer à l'organisation de l'atelier de validation.

5. Qualification et profil du consultant santé/nutrition

Le consultant santé/nutrition doit avoir les compétences ci-après :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau d'au moins Bac+ 4 ans dans le domaine de la santé et spécifiquement nutrition et des sciences humaines ou autres disciplines apparentées/connexes ;
- Justifier d'au moins 05 ans d'expériences dans le domaine de recherche et de collecte ou de gestion des projets et programme de santé, ou de VIH/TB ou des projets et programme de protection sociale ;
- Une expérience précédente de MICS ou Enquête Démographique et de Santé (DHS) est requise ;
- Avoir une bonne connaissance du système de santé du Togo ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte de VIH et TB au Togo ainsi que des barrières qui limitent l'accès des PVVIH, des patients TB, et des populations clés aux services de protection sociale ;
- Avoir conduit au moins deux enquêtes ou études dans le domaine de la protection sociale et/ou de VIH/TB ;
- Avoir de solides compétences informatiques et forte expertise en analyse statistique (familiarité avec les logiciels de traitement et d'analyse des données) ;

- Avoir de bonnes capacités d'organisation, de communication, d'animation, de rédaction et de négociation ;
- Avoir une expérience en analyse des données et rédaction de rapport d'enquête
- Avoir une excellente maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit ;
- Être sensible et capacité de travailler avec les personnes vivant avec le VIH, y compris les populations clés ;
- La maîtrise de l'anglais est un atout.

6. Durée et période de la mission

L'étude se déroulera sur la période de juin à novembre 2022. La durée de travail effectif des consultants est estimée à 45 jours comme indiqué dans le tableau de planification ci-après.

Planning indicatif et répartition des tâches et de leur durée des consultants

N°	INTITULE DE L'ACTIVITE	PERIODE INDICATIVE DU DEROULEMENT	NOMBRE DE JOURS OUVRES D'INTERVENTION
1	Réunion de cadrage des consultants	30 juin 2022	1
2	Développement de la méthodologie de l'enquête	01 au 05 juillet 2022	3
3	Développement du questionnaire	06 au 08 juillet 2022	3
4	Validation du questionnaire par le comité de pilotage	11 juillet 2022	1
5	Formation des agents collecteurs de données.	12 au 14 juillet 2022	3
6	Collecte de données	15 au 27 juillet 2022	9
7	Proposition du plan d'analyse de données par les consultants	28 au 30 juillet 2022	3
8	Validation du plan d'analyse de données par le comité	01 août 2022	1
9	Analyse des données collectées	2 au 11 Août 2022	8
10	Projet de rapport d'étude par le consultant	12 au 19 août 2022	6
	Elaboration de la note de plaidoyer	4ème semaine du mois d'août 2022	3
11	Atelier de validation du rapport	4ème semaine du mois d'août 2022	3
12	Elaboration du rapport final y compris les recommandations et les stratégie de plaidoyer	1ère semaine du mois de septembre 2022	2